

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*
Banque Raiffeisen d'Anniviers, société coopérative, Vissoie
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*
Banque Raiffeisen de Sierre & Région, société coopérative, Sierre
3. *Contrat de fusion du:* 18.02.2006
4. *Publication de la fusion:*
FOSC n° 99 du 23.05.2006, page 14
5. *Echéance de préavis des créances:* **02.10.2006**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Banque Raiffeisen de Sierre & Région, place de la Gare 7,
3960 Sierre
7. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.*
8. *Remarques:* La Banque Raiffeisen de Sierre & Région, société coopérative, 3960 Sierre reprend, à titre de succession universelle et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen d'Anniviers. La fusion a été décidée par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen d'Anniviers en date du 28 avril 2006 et par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen de Sierre & Région en date du 13 mai 2006.

Luc Epiney, avocat et notaire
3960 Sierre

(03526248)